



CONGRÈS DE 2005



Le 14^e Congrès triennal du Syndicat des employé-e-s de l'impôt s'est tenu à Saint-John, Nouveau-Brunswick, du 13 au 17 juillet 2005. Cent quarante-sept délégué-e-s, cent cinq observatrices et observateurs et neuf invité-e-s y ont assistés. Deux minutes de silence ont été observées pour commémorer le récent décès de la consœur Diana Gee, VPR du Grand Toronto. Le congrès a été dédié à sa mémoire.

Le congrès se déroulait sur quatre jours de débats et discussions sur les enjeux qui touchent le travail du syndicat pour les trois prochaines années. Ci-dessous la listes de certains des items traités:

- Un budget d'opération pour les années 2006, 2007 et 2008, qui inclut une augmentation des cotisations de 0.25\$ pour chaque année, a été approuvé.
- Les délégué-e-s ont rejeté l'idée d'une structure de cotisations basée sur les pourcentages. La structure du SEI est basée sur un taux fixe.
- Le poste du 1^{er} Vice président national est devenu rémunéré et à plein temps.
- Les délégué-e-s ont voté une augmentation d'une personne par section locale pour participer aux Conférences des Chances égales. Un nouveau comité permanent a été créé : Comité de l'action politique.
- Le congrès a décidé de tenir une conférence nationale et trois conférences régionales sur la Santé et la sécurité, avant le prochain congrès. Le financement sera fourni pour une personne par comité local.
- Le SEI tiendra une conférence nationale sur le PAE avant le congrès triennal de 2008, avec un(e) délégué(e) complètement financé(e) par section locale.

Durant le Congrès, les services de deux membres ont été soulignés.

Joy Harrison, le premier Vice président de la section locale de l'intérieur sud de la C.B. a reçu la récompense Godfroy Côté pour son engagement à atteindre les buts et les objectifs du syndicat, et son service exemplaire aux membres durant trente cinq années.



La consœur Betty Bannon a reçu le titre de Membre à vie, la plus haute distinction du SEI, en reconnaissance de plus de 35 années de loyaux services envers les membres aux niveaux local, régional et national.

Le syndicat aimerait remercier le comité hôte de Saint-John et les volontaires pour leur travail acharné et leurs efforts qui ont fait de ce congrès un succès.

(Suite page 3)

**IF YOU PREFER TO RECEIVE THIS PUBLICATION IN ENGLISH
PLEASE CONTACT YOUR LOCAL PRESIDENT**



*Ne vous affligez point sur ma tombe.
Je n'y suis pas, je me suis transformée
Vous me trouverez
Dans les cristaux de neige scintillants,
Et la brise caressante du printemps.
Dans le soleil sur les blés mûrissants,
Et la pluie apaisante des automnes languissants.
Vous me trouverez aussi
Parmi les étoiles qui veillent sur votre sommeil,
Et les oiseaux qui vous accompagnent au réveil.
Ne vous affligez point sur ma tombe.
Je ne suis pas décédée,
J'ai pris congé*

Diana Carol Gee

6 novembre 1959—12 juillet 2005

Le Syndicat des employé-e-s de l'impôt a été attristé par la perte d'une des membres de sa famille, Diana Gee, le 12 juillet, 2005. La consœur Diana était la Vice-président Régional (VPR) pour la Région du Grand Toronto et une membre du Conseil Exécutif. Elle était l'amie de tous et une infatigable militante syndicale.

La consœur Gee a été élue VPR au Congrès de 2002 du SEI. Elle a été activement impliquée dans le syndicat pour plus de vingt années. Avant son élection comme VPR, elle était la Présidente locale pour le Centre de Toronto et substitut du VPR, pendant six ans. Diana a été impliqué avec passion dans les enjeux de l'Équité. Comme membre d'un groupe d'Équité, elle avait à cœur sur l'égalité pour "TOUS" les membres et était fière de la diversité dans sa région

Diana avait une chaleur et une tranquillité contagieuses. Son esprit de bienveillante générosité et de soins est un cadeau qu'elle a légué à tous et toutes.

RÉSEAU DES GROUPES D'ÉQUITÉ

Le comité des Chances égales essaie de former un réseau pour les groupes des membres revendiquant l'égalité. C'est un moyen de communication efficace de recevoir et partager des renseignements, des idées, du soutien et des connaissances.

Si vous êtes un membre d'un groupe revendiquant l'égalité, s'il vous plaît, communiquez avec le membre représentant votre groupe d'équité sur la liste au dessous. **Vous devez être membre du groupe d'équité pour être sur la liste du réseau.**

Shirley Baker	Autochtones	sdbaker@execulink.com
Chris Davis	Gais et lesbiennes	kifd@mts.net
Cindy Little	Femme	cindy.little@ccra-adrc.gc.ca
Joseph Parris	minorités visibles	joe.parris@ccra-adrc.gc.ca
Louis Verreault	Personne ayant un handicap	louis.verreault@ccra-adrc.gc.ca

Lina Ruel, Agent des relations de travail

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Sept 23—25,
Cours de Dotation
(Ottawa)

Nov. 18— 20.
Cours
de Promotion du
militantisme syndical
(Richmond)

Déc. 4 — 9,
Conseil exécutif

(Suite de la page 1)

Résultats des élections

Les résultats des élections pour les postes de président(e) national(e) et vice-présidents nationaux :

Présidente nationale:

Betty Bannon

Premier Vice-président national:

Bob Campbell

Deuxième Vice-président national:

Denis Lalancette

Quant aux résultats des élections aux postes de VPR régionaux et leurs substituts, ils sont les suivants :

Région de l'Atlantique:

Vice-président régional : Linda Cassidy

VPR substitut: Doug Gaetz

Région de Québec:

Vice-président régional : Marcel Bertrand

VPR substitut: Normand Pelletier

Région de Montréal:

Vice-président régional : Sabri Khayat

VPR substitut: Denis Brunette

Région de la Capitale nationale:

Vice-président régional : Chris Aylward

VPR substitut: Hugh McGoldrick

Région des Prairies:

Vice-président régional : Shawn Bergeron

VPR substitut: Gary Esslinger

Région des Montagnes Rocheuses:

Vice-président régional : Terry Dupuis

VPR substitut: Lori Hall

Région Pacifique:

Vice-président régional : Pamela Abbott

VPR substitut: Johann Ackermann

Région du Nord et de l'Est de l'Ontario:

Vice-président régional : Kent MacDonald

VPR substitut: Cosimo Crupi

Région du Grand Toronto:

Vice-président régional : Jerry Dee

VPR substitut: Robin Johnson

Région Sud-Ouest de l'Ontario:

Vice-président régional : Nick Stein

VPR substitut: Norbert Wenzel

Comité sur les communications

Avec le décès de la consœur Diana Gee, à son début, notre congrès n'était facile pour personne. Il a été particulièrement difficile pour les membres du Conseil exécutif, nos participantes et participants du Grand Toronto et moi. Diana n'était pas seulement un membre du Conseil exécutif du SEI mais aussi une amie personnelle de longue date. Elle me manque énormément et je suis sûre que nous allons ressentir son absence, chacun à sa façon. Son décès nous a tous et toutes marqué.

Il m'est évident que nous n'apprécions les autres à leur juste valeur que lorsqu'il est trop tard. J'ai énormément appris, avec le décès de la consœur Gee et cela influera sur mon engagement personnel avec les individus qui m'entourent.

Bien que notre convention était une version subjuguée d'autres conventions que nous avons gérées pour passer à travers une grande charge de travail. Deux de nos enjeux majeurs ont été traités le premier jour ; le budget et la résolution traitant du poste à plein temps du premier Vice-président. Ceci à lui seul constitue un accomplissement.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier nos déléguées et délégués et nos observatrices et observateurs de leur comportement exemplaire durant le congrès. Le respect démontré à l'encontre de toutes les participantes et tous les participants a grandement facilité ma tâche de présider ce congrès.

Avec nouveau mandat de trois (3) ans, obtenu du Congrès, le Conseil exécutif peut s'attaquer aux défis qui nous attendent. C'est le temps pour nous de mettre l'accent sur le travail ensemble pour l'amélioration des conditions de nos membres et de notre syndicat.

Betty Bannon, présidente nationale



Conseil exécutif 2005

(Jerry Dee et Nick Stein, absents de la photo)

Les bourses d'études 2005 du SEI

Le Syndicat des employé(e)s de l'Impôt offre chaque année deux bourses d'études nationales de 2 500 \$ et dix bourses d'études régionales de 1 000 \$. Toutes les bourses d'études sont accessibles aux membres en règle du SEI et à leurs enfants. Les gagnant-e-s des bourses d'études nationales pour l'année 2005 sont Véronique Bélanger et Thomas Smith.



Véronique Bélanger



Thomas Smith

Les gagnants et gagnantes des 10 bourses régionales sont:

RÉCIPIENDAIRE	RÉGION	PARENT
Lee Baker	Grand Toronto	Kathleen Baker
Michael Barnes	Montagnes Rocheuses	Keith Barnes
Hayley Bouzek	Pacifique	Norma Bouzek
Angela Britto	Grand Toronto	Antonipillai Britto
Stephanie Ferguson	Nord et Est de l'Ontario	Sharon Ferguson
Sandra Harvey	Québec	Remi Harvey
Jenna Martinuzzi	Sud-Ouest de l'Ontario	Bryan/Gerda Martinuzzi
Étienne Meunier	Montréal	Murielle Meunier
Josh O'Kane	Atlantique	Joanne O'Kane
Samantha Parris	Atlantique	Joseph Parris

Comme deux régions n'ont pas eu de soumissions, deux bourses supplémentaires ont été attribuées, une à la région de l'Atlantique et une à la région de Toronto.

Félicitations à toutes et à tous !

Comité des récompenses et des titres honorifiques

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veuillez noter que tous les changements d'adresse devraient être faits par courriel à Sylvie Bastien (basties@ute-sei.org) au bureau national.

Si vous n'avez pas accès à un courriel, svp transmettez-le à un représentant local ou expédiez-le directement au bureau national: 233 rue Gilmour, Suite 602, Ottawa ON K2P 0P2.



Les membres se prononcent

Les syndicalistes disent souvent que l'envoi d'une carte postale à leur député dans le cadre d'une campagne ne change rien. Eh bien, je peux dire, moi, qu'une personne, même seule, **PEUT** faire une différence.

En mai 2005, les médias ont fait état de l'utilisation de l'agent orange à la BFC Gagetown au Nouveau-Brunswick en 1966 et 1967. Selon des documents obtenus via la *Loi sur l'accès à l'information*, la vaporisation a été pratiquée de 1956 à 1984. Le MDN et le gouvernement fédéral reconnaissent avoir vaporisé le produit en 1966 et 1967.

La nouvelle est sortie environ une semaine avant le décès de mon père. Mon père était un homme fier de ses 26 ans passés dans les forces armées, où il a atteint le rang d'adjudant-maître. Il souffrait d'un tas de maladies que je crois liées aux produits défoliants. Mon frère est décédé en 1973 du syndrome de Reye, à l'âge de 7 ans. Ma sœur de 27 ans est décédée subitement d'une embolie pulmonaire en 1993 pendant une grossesse. Une autre de mes sœurs a souffert d'endométriose et a fait une fausse couche. Ma mère a été diagnostiquée d'un cancer de l'estomac, et a subi l'ablation de l'estomac en 1990 par gastrectomie. En lisant les reportages des médias, j'ai commencé à faire des liens.

Mon père est décédé le 24 mai 2005. J'ai alors commencé une recherche dans Internet sur l'agent orange. J'y ai trouvé une information si abondante que j'ai créé un site Web, www.agentorangealert.com, pour la partager. Puis j'ai adressé des courriels aux médias pour les inviter à visiter le site Web. Et le téléphone n'a pas dérogé.

J'ai été invité à 5 « lignes ouvertes » radiophoniques. J'ai été interviewé à la radio de CBC ainsi qu'au *National* de CBC. J'ai été interviewé par de nombreux journaux. J'ai été interviewé par un journaliste américain lauréat d'un Emmy. J'ai parlé à une foule de politiciens, dont le chef du Parti progressiste-conservateur, Stephen Harper, qui m'a donné un rendez-vous pour discuter de la situation. Mon site Web a été rejoint plus de 275 000 fois. J'ai reçu des centaines de courriels me racontant des cas de maladie et de misère. Toutes ces histoires, je les mets dans le site. Un très grand nombre m'ont confié que le partage et la lecture de ces histoires les ont réconfortés et aidés à démêler tout cela.

Donc, s'il vous plaît, la prochaine fois que le syndicat vous demandera de faire quelque chose, faites-le. Sachez bien que les petits gestes **peuvent** faire une différence. Je n'aurais jamais cru pouvoir rejoindre un si grand nombre de personnes avec mon petit site Web. Je vous invite toutes et tous à faire une différence!

Art Connolly, section locale 00017, London

Vous pouvez faire la différence



Les membres se prononcent

Les changements à l'ARC

Vous êtes vous déjà arrêté au nombre de changement que nous avons subi depuis la création de l'Agence du revenu du Canada. En voici une liste qui n'est pas complète et pas nécessairement en ordre:

- Création du bureau de gestion des différends
- Portail du libre service pour l'employé
- Impônet et impôtél pour les déclarants T2
- Impônet pour les déclarants T1
- Impônet et impôtél pour les déclarants de la TPS-TVH
- Créations des bassins nationaux et régionaux pour regrouper les cas pour le travail
- Système de gestion de l'authentification
- Création du groupe MG
- Création des centres d'appels avec les numéros 1-800
- Restructuration du programme de rapprochement
- Paiement de taxe par le client par carte de débit
- Rationalisation des entrepôts
- Fin des services de rémunérations dans les régions et créations de deux bureaux centraux
- Départ de douane à Service Canada et changement de nom de ADRC à ARC.
- Restructuration de la division de finances et administrations
- Accès à mon dossier pour le client (adresse, production, demande de modification et bientôt modification en direct de sa déclaration d'impôt PNCNET)
- Code à barre sur les déclarations d'impôt produites par logiciel.
- Création de la NCA, mise au rancart de la NCA et retour de la NCA
- Fermeture des caisses et des comptoirs

Et dernièrement, l'annonce concernant le regroupement des services d'appui de tous les organismes du Conseil du trésor incluant les Agences (dont nous ignorons encore l'impact sur l'ARC). Comme vous le voyez, il y a eu de nombreuses modifications dans les activités de l'ARC, pour certaines nous en avons eu connaissance à temps et nous avons pu apporter des modifications, pour d'autres nous ne l'avons appris qu'après leurs mises en application.

Pour l'ARC, le but est de performer donc de faire plus avec moins, le résultat pour nous représente, soit des coupures d'emplois déterminés et/ou indéterminés, soit des déplacements d'employés ou encore des non-renouvellement.

Ce qui est important à retenir de tout cela, c'est que ce n'est pas fini. Donc, si vous avez connaissance de quelque chose, faites en part à votre représentant(e) syndical(e). Il est possible qu'il/elle soit déjà au courant, mais cela n'est pas important. Il vaut mieux trop d'informations que pas assez. Ne prenez pas pour acquis que votre représentant sait tout ce qui se passe dans votre bureau. Si vous l'informez, il pourra questionner qui de droit et obtenir une réponse et - qui sait—peut être sauver votre emploi.

Daniel Gagnon, Président section locale 10004; Jonquière



Les membres se prononcent

Cette lettre est une des réponses aux lettres envoyées aux député-e-s de Saskatchewan.

Le 25 juillet 2005

Monsieur Terry D. Dupuis
Vice-président régional
Syndicat des employé-e-s de l'Impôt
Saskatoon SK
dupuist@ute-sei.org

Monsieur,

Au nom du parti de l'Opposition officielle de la Saskatchewan, je vous remercie de m'avoir envoyé copie de la lettre que vous avez adressée au premier ministre au sujet de la perte imminente d'emplois à l'Agence du revenu du Canada à Regina.

La Saskatchewan ne peut se permettre de perdre d'autres travailleurs. Je vous suis reconnaissant de porter ce dossier à mon attention.

Par copie de cette lettre, je demande aux députés de la Saskatchewan de se pencher sur cette question.

Une fois de plus, je tiens à vous remercier de me faire part de vos préoccupations. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez d'autres commentaires ou questions.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef de l'Opposition officielle,

Brad Wall

c.c. Députés de la Saskatchewan

L'honnête Saint-John; Une petite histoire qui fait plaisir.

En ce samedi matin 23 juillet 2005, une semaine après notre congrès à Saint-John au Nouveau Brunswick, je suis mi figue mi raisin en attente d'un téléphone de Mme Caroline McNaulty de la banque alimentaire Romera House de Saint-John. Cet organisme est celui à qui nous avons remis une somme de 1050.00\$ dans le cadre d'un tirage de la section locale 10004 de Jonquière.

Hier soir vers 10h30, en revenant de la cérémonie de notre regrettée Consoeur Diana Gee, j'ai pris mes courriels. J'avais parmi ceux-ci un message de l'hôtel Delta, qui me disait avoir trouvé un montant d'argent dans ma chambre. J'ai donc fait différents téléphones pour vérifier ce qu'était cette histoire et bien entendu, comme plusieurs personnes ont manipulés l'argent et comme il y avait beaucoup d'articles dans cette chambre, il y a eu une erreur et un montant d'argent de \$ 445.00 - qui devait être inclus dans la somme remise à Romera House - est demeuré dans un sac dans la chambre. Ce matin j'ai contacté Mme Judy Kincadi de Romera House, et tout devrait rentrer dans l'ordre.

Si j'écris cette histoire c'est pour souligner l'honnêteté de **Mélissa Roy** de l'hôtel Delta de Saint-John et la remercier du fond du cœur, puisque son honnêteté permettra d'atteindre l'objectif de ce tirage - soit d'aider les plus démunis de Saint-John - et de réparer une erreur humaine. Je profite également de cette occasion pour féliciter et remercier tout le personnel de cet hôtel, qui a su nous rendre la tâche plus facile lors de ce congrès, rempli de tristesse et d'émotions de tous genres.

Je crois que Mélissa est le reflet des gens qui habitent ce coin de planète, c.à.d. sincères, honnêtes, chaleureux et dévoués.

MERCI MÉLISSA et MERCI À TOUT LE PERSONNEL DU DELTA BRUNSWICK HOTEL.

Denis Lalancette, 2e Vice-président national

La formule Rand

Un grand nombre de membres entendent le mot « rand » de temps à autre. Un grand nombre l'entendent trop souvent lorsque vient le temps d'un vote de grève ou de ratification. Vous a-t-on déjà appelé-e une ou un « rand » ou avez-vous déjà entendu le mot « rand » appliqué à quelqu'un d'autre? Vous êtes-vous déjà demandé-e d'où vient le mot ou ce que signifie vraiment le fait d'être une ou un « rand »? Voici une brève explication de l'origine du mot « rand ».

En 1945, les travailleurs de Ford Canada Limitée à Windsor (Ontario) se sont mis en grève. La grève a duré 100 jours. Le principal point en litige était que le syndicat voulait un atelier syndical fermé, c'est-à-dire qu'il fallait être membre du syndicat avant de pouvoir mettre les pieds dans l'usine. Le gouvernement fédéral est intervenu, pour nommer le juge Ivan C. Rand, ce qui vous donne peut-être un indice.

Le juge Rand s'est fait médiateur, entendant l'argument des deux camps, avant de rendre sa décision, le 29 janvier 1946.

Dans sa décision, le juge Rand déclarait que tous les employé-e-s jouissent des fruits de la négociation collective et doivent donc contribuer au syndicat qui a négocié pour eux. La décision obligeait également l'employeur à déduire les cotisations de la rémunération des employé-e-s, ce qui s'appelle le « précompte » des cotisations. Le juge Rand, cependant, respectait aussi les droits des employé-e-s qui refusaient d'adhérer au syndicat. Il donnait aux employé-e-s le choix d'adhérer ou pas au syndicat, mais ils devaient tous payer des cotisations, vu qu'ils en profitaient également. Aujourd'hui, les membres « rand » sont ceux qui n'ont pas signé de carte d'adhésion syndicale mais pour qui le syndicat perçoit quand même des cotisations, vu qu'ils profitent des avantages obtenus. Les membres « rand » n'ont pas droit aux mêmes privilèges que les membres à part entière, comme le droit d'assister aux réunions, de poser leur candidature à une charge électorale, voire, dans certains cas, de se faire représenter par le syndicat. Passer du statut de membre « rand » à celui de membre à part entière n'est pas compliqué : il suffit de signer une carte d'adhésion syndicale. Cette « formule Rand » s'est propagée bien au-delà de Ford. Elle a plus tard été intégrée dans le droit du travail, de sorte que, de nos jours, elle s'applique à presque tous les lieux de travail syndiqués – c'est une caractéristique distinctive du syndicalisme au Canada.

Chris Aylward, VPR de la Région de la Capitale nationale



**ENSEMBLE
NOUS AVONS LE POUVOIR!**



LES MEMBRES DU SEI OBTIENNENT **20 % DE RABAIS SUR LES
FRAIS COURANTS D'ADHÉSION À LA CARP DE 19,95 \$!**

CARP, Canada's Association for the Fifty-Plus, est une association sans but lucratif qui donne des renseignements sur la défense des droits, les avantages de l'adhésion à l'association et sur d'autres points importants susceptibles d'intéresser les Canadiens qui sont âgés de 50 ans et plus. Voici une offre spéciale! CARP offre à tous les membres du SEI un rabais de 20 % sur les frais courants d'adhésion à la CARP de 19,95 \$! Veuillez prendre note que tous les renseignements diffusés par la CARP sont imprimés en anglais seulement.

CARP vous offre la possibilité de faire de bonnes économies, de mettre la main sur un magazine primé et d'être un important porte-parole à l'échelle nationale des 50 ans et plus! Aujourd'hui, plus de 400 000 membres appuient la mission de la CARP de promouvoir et de protéger en toute efficacité les droits et la qualité de vie des Canadiens d'âge mûr par la défense des droits, l'éducation, l'information et grâce aux services et aux programmes recommandés par la CARP.

Si vous avez des questions sur l'adhésion à la CARP, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 1 800 363-9736.

- ☐ **ADHÉSION D'UN AN À LA CARP ET AU MAGAZINE 50Plus / 15,95 \$**
☐ **ADHÉSION DE TROIS ANS À LA CARP ET AU MAGAZINE 50Plus / 39,95 \$**

Adhésion à la CARP seulement	☐ 1 an 8,00 \$	☐ 3 ans 21,50 \$
Magazine 50Plus seulement	☐ 1 an 9,45 \$	☐ 3 ans 27,95 \$

M^{me} ☐ M. ☐

NOM DE FAMILLE PRÉNOM INITIALES

APP. ADRESSE VILLE PROVINCE CODE POSTAL

ADRESSE ÉLECTRONIQUE DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AA)

NOM DU CONJOINT DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AA)

Chèque joint, payable à la CARP (envoyez ce formulaire avec votre chèque dans une enveloppe – n'envoyez pas d'argent)

Porter les frais à ma carte ☐ Visa ☐ Mastercard ☐ AMEX N° de la carte _____ / _____ / _____

Date d'expiration _____ / _____ Signature _____

CODE DE PROMOTION : UTE2005

☐ Veuillez cocher si vous préférez ne pas recevoir les offres spéciales de la CARP.

Veuillez faire parvenir par courrier ou par télécopieur le formulaire dûment rempli :

**CARP, Canada's Association for the Fifty-Plus
27, rue Queen est, bureau 1304, Toronto ON M5C 2M6
Tél. : (416) 363-8748 Sans frais : 1 800 363-9736 Téléc. : (416) 363-8747**